

# **GUIDE**

## **de l'Internat en clinique des animaux de compagnie**

**Année universitaire 2007-2008**

<b>INTERNAT EN CLINIQUE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE</b>	2
Données sur le fonctionnement des cliniques	2
Inscription	2
Présentation des activités de l'interne	3
Équipements disponibles sur le site	3
Description du programme d'internat	6
Cadre réglementaire	12
<b>RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIFS</b>	14
<b>ANNEXE – ROTATION D'INTERNAT 2006-2007</b>	

**E.N.V. : TOULOUSE**

**Nombre de places d'internes : 12** (16 postes sollicités dans le cadre de la demande d'habilitation 2006)

**Dates :** 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 31 juillet 2008

**DONNÉES sur le FONCTIONNEMENT des CLINIQUES :**

**Nombre de cas présentés aux consultations au cours des 12 derniers mois : 13 083**

**Nombre de cas présentés quotidiennement aux consultations : 65**

nombre de cas quotidiens traités en externe : **60 à 65**

nombre de cas quotidiens en hospitalisation : **15 à 25**

**Encadrement plein temps du programme :**

nombre d'enseignants-chercheurs : **21**

nombre d'encadrants plein temps : hors enseignants-chercheurs : 13 encadrants + 5 vacataires

nombre de résidents impliqués dans le programme : **1**

**Nombre de titulaires du statut de diplômé d'un collège ou de spécialiste (DESV) impliqués dans le programme :**

DESV chirurgie :

DESV médecine interne :

DESV anatomie pathologique : **1**

DESV autres (préciser) :

ECVS : **1**

ECVD :

ECVO :

ECAMS :

ECVN :

ECVDI :

ECVIM : **1**

ECVP : **1**

ECVA :

ECVPT :

EVDC :

ECVCN :

ECAR :

Autres : ECVCP : **2**

EVPC : **2**

**INSCRIPTION :** Rappel des pré-requis demandés pour l'inscription :

Permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire obtenu au plus tard pour le 15 juin de l'année d'admission à l'internat.

**Exigences affichées pour l'inscription :**

Résultats de la formation initiale : **OUI NON**

Lettre de motivation : **OUI NON**

Lettres de références : **2 OUI NON**

Origine académique : **OUI NON**

Praticiens ayant apprécié l'expérience du candidat : **OUI NON**

Autres : .....

C.V. : **OUI NON**

## **PRÉSENTATION des ACTIVITÉS de l'INTERNE :**

a-t-il la responsabilité de cas cliniques ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
est-il encadré par un responsable désigné ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
est-il régulièrement évalué ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
doit-il suivre des modules de formation ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
peut-il participer à des programmes de formation permanente ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
doit-il présenter de manière formelle des séminaires ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
a-t-il un accès permanent à une bibliothèque (générale, de service) ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
heures d'ouverture :		
- lundi et mardi : 8h30 - 18h00		
- mercredi et jeudi : 13h30 - 18h00		
- vendredi : 8h30 - 17h00		
a-t-il un accès permanent à un ordinateur ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
pratique-t-il la chirurgie ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
a-t-il libre accès à une salle d'autopsies ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
y-a-t-il un service d'urgence accessible en permanence ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
part de la durée d'internat consacrée aux urgences :	<b>21 %</b>	

### **A-t-il libre accès aux équipements suivants :**

Echographie : **OUI**

Electrocardiographie : **OUI**

Radiographie : **OUI**

Endoscopie : **OUI**

Echocardiographie : **OUI**

Autres : Radioscopie, matériel de biologie clinique (hématologie, biochimie et cytologie)

## **ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES SUR LE SITE**

### **Urgences**

Le plateau technique des urgences comprend une salle dédiée avec un espace réception et un espace soin distincts ainsi que l'ensemble des moyens et équipements de la clinique des animaux de compagnie (voir imagerie, biologie médicale, blocs chirurgicaux et hospitalisation). Des moyens propres notamment de réanimation et de soins intensifs sont disponibles dans la salle de réception des urgences (cages, chariot d'urgence, pharmacie décentralisée, pousse-seringue, dispositif d'oxygénothérapie intensive, électrocardioscope, dispositif doppler de mesure de pression artérielle). Le service des urgences, qui dispose d'un système de téléphonie mobile adapté aux astreintes, est en outre équipé d'une salle de repos et de sanitaires pour le confort des étudiants de garde.

### **Hospitalisation**

Les hôpitaux développés sur une surface totale de plus de 500 m<sup>2</sup> comprennent :

- 5 salles d'hébergement des animaux (4 chenils et 1 chatterie),
- 2 salles de soins dont 1 salle utilisée pour le diagnostic sous anesthésie-générale, l'endoscopie,
- 2 salles de présentation clinique,
- 1 salle de bain,
- 1 pharmacie décentralisée,
- 1 salle de repos pour les étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle chargés de la garde hospitalière et diverses salles de stockage et d'entretien.

Outre les équipements classiquement rencontrés dans un chenil hospitalier, le matériel disponible comprend : seringues électriques, pompes à perfusion, cages à oxygénothérapie et aérosolthérapie, poste d'anesthésie par inhalation, tout le matériel d'abord veineux central ou périphérique.

### **Imagerie médicale**

Le plateau technique en imagerie médicale est réparti sur 5 sites et comprend :

- 1 table de radiographie numérique [Sedecal Apr-Vet système 2 (générateur) Système Fujifilm FCR 5000R - locaux des consultations],
- 1 table de radiographie télécommandée avec amplificateur de brillance et radiographie numérique [Siemens Serigraph 2 (générateur) Système Fujifilm FCR 5000R - bloc chirurgical], (5 postes de lecture sont accessibles)
- 1 colonne de vidéo-endoscopie pour la gastro-entérologie et l'endoscopie de l'appareil respiratoire haut (Olympus EVIS 140 - locaux des hôpitaux),
- 3 appareils d'échographie abdominale et cardiaque avec doppler couleur (Scanner 480 Pie Medical, SONOACE 8000 Kontron Medical - locaux des consultations),
- 1 colonne d'arthroscopie et de coelio-chirurgie (Storz et Smith & Nephew - bloc de chirurgie orthopédique),
- 1 colonne de vidéo-otoscopie (Optomed - consultations).

Occasionnellement, il est possible d'avoir accès à des examens scanner, IRM ou de scintigraphie en dehors du site de l'ENVT.

### **Chirurgie**

Le plateau technique de chirurgie comprend deux blocs opératoires, un de chirurgie générale, un de chirurgie orthopédique et neuro-chirurgie.

Le premier comprend :

- 1 salle de préparation,
- 5 salles d'opération (une table de chirurgie ophtalmologique et 8 de chirurgie générale dont 2 pour la chirurgie du chat),
- 1 salle de service et de stérilisation (1 autoclave, 2 fours à chaleur sèche)
- 1 salle de radiologie permettant les examens radiologiques sous anesthésie générale et le cathétérisme interventionnel (Siemens Serigraph 2 avec amplificateur de brillance).

Le second, en surpression, comprend :

- 1 salle de préparation,
- 4 salles d'opération (3 tables de chirurgie orthopédique/neurologique et thoracique et 1 d'arthro/coelio-chirurgie),
- la salle centrale de ce bloc est équipée en vidéo numérique pour retransmission d'opération (Caméra Canon XL1 et vidéoprojecteur Nec).

Outre les équipements chirurgicaux classiques (éclairage chirurgicaux, bistouris électriques, plateaux porte-instruments, boîtes de chirurgie générale, aspirateurs chirurgicaux ...), ces blocs disposent de matériels de chirurgie ostéo-articulaire (5 boîtes complètes avec ancillaire de pose, moteur pneumatique Synthès), de chirurgie rachidienne (turbine pneumatique), de vidéo chirurgie pour arthroscopie et coelio-chirurgie (colonne avec caméra triCCD numériseur DKR Sony, unité de Coblation Arthrocare, Insufflateur Lapflow et shaver Dyonics - Smith & Nephew, 4 optiques Storz et pinces Acufex et Storz).

Les différentes salles d'opération disposent en outre d'équipement d'anesthésie par inhalation (circuit ré-inhalatoire/ circuit non ré-inhalatoire), de moyens instrumentaux de surveillance anesthésique de base (stéthoscopes œsophagiens, ECG) et moyens instrumentaux de surveillance renforcée (3 moniteurs multiparamétriques, moniteurs de pression artérielle non invasive).

## **Ophtalmologie**

Le service d'ophtalmologie est installé dans les locaux des consultations et au bloc opératoire. Le matériel disponible comprend : ophtalmoscopes directs, ophtalmoscopes indirects (dont 1 avec une caméra), lampes à fentes portables, lampe à fente sur statif équipée d'un système vidéo, tonomètres à indentation et à aplanissement, échographe oculaire, appareil d'électrorétinographie, angiographe pour fond d'œil, microscope spéculaire, microscopes opératoires (2 en salles opératoires équipés chacun d'un système vidéo et 15 dans la salle de travaux pratiques de microchirurgie), appareil de phacoémulsification, appareil de cryothérapie, laser diode.

## **Biologie médicale**

L'équipement de biologie médicale est réparti sur le laboratoire central des cliniques et le laboratoire des urgences.

Le matériel disponible au laboratoire des urgences et accessible aux internes comprend :

- 3 analyseurs de biochimie sanguine (Reflovet plus, Boehringer ; Vet Test, Iddex ; Vet Scan, Scil),
- 2 analyseurs d'ions à électrodes spécifiques (Vet Lyte, Iddex ; ECS 2000, SMD),
- 1 analyseur de biochimie sanguine avec détermination de des gaz du sang (Vet Stat, Idexx),
- 1 réfractomètre,
- 1 centrifugeuse de paillasse et 1 centrifugeuse à micro hématocrite,
- 1 automate d'hémostase (SCA 2000, Symbiotics),
- matériel pour la réalisation et la coloration des lames,
- 1 microscope avec objectif à immersion x 100,
- 2 automates d'hématologie (QBC Vet autoreader ; Laser Lyte, Idexx),
- matériel pour vitesse de sédimentation et mesure de la fibrinogénémie.

Le matériel des laboratoires centraux comprend :

- 1 osmomètre (Robling).
- 1 automate d'hématologie (ABC vet, SCIL),
- 1 système d'électrophorèse Hydrasis Sébia,
- 1 analyseur chimie sèche VITROS 250 (Ortho Clinical Diagnostics),
- 1 densitomètre intégrateur Hyris 2 Sébia,
- 1 spectromètre UV-visible Lambda 5 Perkin-Elmer,
- 2 automates d'hématologie de type Coulter (ABC Vet, Scil ; Hemavet 9S0, Drew),
- 4 microscopes dont un microscope à six têtes avec video-caméra numérique,
- matériel pour exploration de la coagulation plasmatique (méthodes chronométriques manuelle et automatisée),
- 1 cytocentrifugeuse et colorateur de lames (Aerospray, Wescor),
- 2 centrifugeuses dont une réfrigérée,
- 1 centrifugeuse à microhématocrite (Haematokrit 210, Hettich zentrifugen),
- 1 réfractomètre,
- hotte (Capthair chem, Erlab),
- matériel pour vitesse de sédimentation et mesure de la fibrinogénémie.

## **Accès documentation**

Sur le site des cliniques, une bibliothèque comprenant les ouvrages princeps de médecine, de chirurgie et de réanimation est directement accessible aux étudiants.

Par ailleurs, les bibliothèques de service, une vidéothèque, des collections de lames de cytologie sont librement accessibles aux internes dans les unités pédagogiques.

Aux heures ouvrables, les collections d'ouvrages et de périodiques de la bibliothèque de l'établissement sont accessibles aux internes.

## Accueil secrétariat

Le secrétariat est équipé d'un standard téléphonique multipostes permettant d'éviter l'attente. Le logiciel de prise de rendez-vous qui équipe chacun des postes, permet une gestion journalière directe, bien organisée, des activités dans les différentes disciplines.

## Équipement informatique

Le secrétariat des cliniques est informatisé depuis plusieurs années. L'ENV Toulouse s'est dotée d'une gestion informatisée des cliniques grâce à l'utilisation d'un logiciel dédié et spécifique. Le logiciel Clovis permet la gestion en réseaux des dossiers cliniques et des plannings de rendez-vous. Tous les secteurs des cliniques (consultations, hôpitaux, blocs opératoires et laboratoire) y sont reliés.

Les internes disposent de matériels informatiques connectés sur le réseau des cliniques par le système Clovis mais aussi sur Internet et accessible en permanence dans le bureau qui leur est dédié.

## PROGRAMME D'INTERNAT

L'année d'internat comporte à la fois une formation clinique, une formation théorique et des services rendus par les internes à la structure à laquelle ils appartiennent.

Pour répondre à ces trois objectifs, les internes devront partager leurs activités : ils joueront ainsi à la fois un rôle logistique, un rôle clé dans le fonctionnement des cliniques et un rôle pédagogique d'encadrement des étudiants de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles. Ils seront tenus en parallèle de répondre à des exigences spécifiquement liées à l'obtention de leur diplôme : cahiers de cas et d'actes, cas clinique, séminaire.

### 1. Définition des missions

#### 1.1. Formation en clinique

Le temps de présence des internes en "immersion totale" en clinique est de 12 mois temps plein sans aucune dérogation. Leur présence est contrôlée et leur implication personnelle attestée par leurs *cahiers de cas et d'actes*, remplis quotidiennement et contrôlés mensuellement par le tuteur. Ils participent à tous les secteurs d'activités selon des modalités variables définies dans la partie suivante. A titre d'information, la rotation clinique des internes pour l'année 2006-2007 est en annexe de ce document. Outre leur formation clinique, ils assurent la responsabilité du remplissage des dossiers cliniques, et un rôle pédagogique d'encadrement des étudiants en situation clinique.

#### 1.2. Formation théorique

La formation théorique comporte un double aspect d'auto-formation et de formation extérieure.

##### 1.2.1. *Auto-formation*

L'interne assure sa propre formation :

- En participant aux rondes, au cours desquelles il doit présenter les cas dont il a la responsabilité. Pour chacun d'entre eux, il est tenu de définir la liste des problèmes, d'établir le diagnostic différentiel, la démarche diagnostique et le plan de traitement. Il doit tenir au courant les différents acteurs de l'évolution du cas, des résultats des examens complémentaires et de leur interprétation, des résultats du traitement mis en place et des complications éventuelles. Ce travail s'appuie sur les connaissances actualisées sur le sujet.
- En réalisant une synthèse bibliographique sur un sujet d'intérêt clinique dont le thème a été choisi par l'interne dans une liste rédigée par l'ensemble des tuteurs. Cette synthèse fera l'objet d'un séminaire et d'un document écrit.

- En réalisant un cas clinique prêt à la publication sélectionné en collaboration avec le tuteur. Ce cas fera l'objet de la rédaction d'un document écrit et d'une présentation orale devant un jury en fin d'année.

### 1.2.2. *Formation extérieure*

L'interne reçoit une formation théorique en participant aux séminaires assurés par les autres internes et aux conférences d'internat réalisées par des intervenants extérieurs, des enseignants-chercheurs et des résidents.

### 1.3. Missions pédagogiques

L'interne doit au cours de son année :

- Encadrer les étudiants pour la réalisation des examens cliniques et complémentaires ; animer la réflexion sur les cas cliniques sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.
- Encadrer les étudiants au cours des gardes.
- Réaliser des travaux dirigés préparés avec un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.
- Noter les étudiants au cours de leur stage en clinique. Cette évaluation doit prendre en compte l'attitude des étudiants à l'égard des animaux dont ils ont la charge, la qualité des examens et soins effectués et leur implication dans la réflexion sur les cas.

### 1.4. Missions logistiques

L'interne participe au bon fonctionnement administratif et logistique des cliniques.

Il assure l'entière responsabilité de la bonne tenue des dossiers cliniques. Il établit les devis, s'assure du paiement des factures, remplit les feuilles d'examen complémentaires, vérifie que les résultats sont présents dans les dossiers, rédige les courriers aux vétérinaires et propriétaires, contrôle la rédaction des ordonnances (posologie, présentation,...) sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.

Il assure la transmission des informations, en particulier les communications téléphoniques avec les propriétaires d'animaux suivis à l'école, les vétérinaires référents et les propriétaires ou vétérinaires désirant des informations, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.

## **2. Place des internes dans les différents secteurs d'activités**

### 2.1. Secteur 1 - Gestes effectués sous anesthésie générale

#### 2.1.1. *Stage en anesthésie-réanimation*

- Mise en place des protocoles de gestion de la douleur établis avec les enseignants-chercheurs, résidents ou chargés de consultations, en relation avec les internes du secteur hospitalier.
- Encadrement des anesthésies réalisées par les étudiants de 2<sup>ème</sup> cycle sur animaux type ASA I ou II :
  - Préparation avec les étudiants du protocole d'anesthésie après examen clinique et vérification des résultats des analyses pré-opératoires.
  - Contrôle du matériel d'anesthésie, des produits utilisés (posologie, quantité administrée).
  - Aide à l'induction et au maintien de l'anesthésie.
  - Contrôle du dossier d'anesthésie.
  - Aide à la surveillance du réveil.
- Réalisation des anesthésies type ASA I, II, III ou IV : sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations :

- Préparation du protocole d'anesthésie après examen clinique et vérification des résultats des analyses pré-opératoires avec un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.
  - Contrôle du matériel d'anesthésie, des produits utilisés (posologie, quantité administrée).
  - Mise en place des thérapeutiques pré-anesthésiques adaptées à l'état de santé de l'animal afin de réaliser l'anesthésie générale dans des conditions de risque minimal.
  - Réalisation de l'induction et du maintien de l'anesthésie.
  - Surveillance clinique et instrumentale de l'anesthésie : diagnostic et traitement des incidents et accidents péri-anesthésiques.
  - Réalisation du dossier d'anesthésie.
  - Surveillance du réveil.
- Encadrement et surveillance de la chirurgie de convenance effectuée par les D3 et T1 pro :
    - Définition de la technique chirurgicale et de la voie d'abord utilisée.
    - Aide orale et surveillance au cours de la chirurgie.
    - Aide pratique en cas de difficulté.
    - Contrôle du compte-rendu chirurgical.
    - Information des propriétaires, de l'enseignant responsable et autres acteurs impliqués.
    - Vérification du paiement de la chirurgie.
  - Animation avec un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations des rondes cliniques hebdomadaires d'anesthésie-réanimation-urgences et participation aux séances mensuelles d'anesthésie-réanimation-urgences.

### 2.1.2. Stage en chirurgie

Au fur et à mesure des progrès techniques et scientifiques appréciés par l'équipe d'encadrants :

- Aide opératoire ou 1<sup>ère</sup> main pour les chirurgies suivantes : cystotomie, entérotomie, entérectomie, laparotomie exploratrice, ligament croisé, arthroplastie, amputation :
  - Définition de la technique chirurgicale et de la voie d'abord utilisée avec un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.
  - Analyse de la situation en cas de difficulté rencontrée et décision de demande de l'aide d'un sénior.
  - Réalisation du compte-rendu chirurgical.
  - Information des propriétaires et de l'enseignant responsable et autres acteurs impliqués.
  - Vérification du paiement de la chirurgie.
- Aide opératoire en chirurgie orthopédique ou en chirurgie complexe des tissus mous :
  - Définition de la technique chirurgicale et de la voie d'abord utilisée avec un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.
  - Réalisation du compte-rendu chirurgical.
  - Information des propriétaires et de l'enseignant responsable et autres acteurs impliqués.
  - Vérification du paiement de la chirurgie.

## 2.2. Secteur 2 - Stage aux hôpitaux

### 2.2.1. Hôpitaux de médecine et de chirurgie

L'enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations définit l'attribution des cas lors de leur arrivée. L'interne, en règle générale, encadre les étudiants. Pour les cas complexes, l'enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations peut choisir d'attribuer le cas à un interne.

L'interne doit vérifier avec les étudiants le résultat des examens cliniques et complémentaires, aider à l'évaluation de l'évolution de l'animal, aider à la réalisation des soins.

Il s'assure quotidiennement que le dossier est rempli, que les résultats des examens sont présents dans le dossier et qu'ils ont été interprétés.

Il aide les étudiants à réaliser le diagnostic différentiel de chacune des entités pathologiques rencontrées sur l'animal et proposer un plan de travail quotidien (examens complémentaires, soins...).

Il informe les propriétaires des avancées et le cas échéant de la révision des tarifs. Il doit informer l'ensemble des acteurs impliqués dans le suivi du cas notamment au cours des rondes cliniques.

Il participe pour les cas qu'il encadre à la présentation des hôpitaux par les étudiants en présence de l'enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.

Lors de la sortie d'un animal, il s'assure de la rédaction des ordonnances ; il doit faire suivre le dossier si nécessaire et faire payer les soins effectués.

L'interne d'Hôpitaux de Médecine est d'astreinte de seconde ligne pour les urgences de nuit et du week-end.

### *2.2.2. Diagnostic sous anesthésie générale*

Les examens complémentaires réalisés sous anesthésie générale sont attribués par un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.

Si l'interne réalise l'examen ou encadre un étudiant ou aide à sa réalisation, il définit les objectifs et la technique avec un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations.

L'interne effectue, encadre ou aide à la réalisation de l'examen. Il veille au remplissage de la feuille de Diagnostic sous Anesthésie Générale.

L'interne interprète les résultats sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations. Il retranscrit les résultats et leur interprétation dans les dossiers (papier et informatique) de l'animal. Il informe les étudiants non présents, l'enseignant responsable, le propriétaire et tous les partenaires impliqués.

Il vérifie la facturation et le paiement des examens.

### 2.3. Secteur 3 - Stage aux consultations

#### *2.3.1. Consultations de Médecine, de Chirurgie et Consultations Générales*

L'interne aide les étudiants dans la réalisation des examens cliniques si nécessaire. Il les aide à établir un diagnostic différentiel, à proposer des examens complémentaires et une démarche thérapeutique adaptée.

L'étudiant en présente le résultat à l'enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations. L'interne effectue un devis en tenant compte des conclusions de la présentation. Si le propriétaire l'accepte, il s'assure du paiement d'arrhes si l'animal est hospitalisé ou de la totalité des frais dans le cas contraire. Il aide ensuite les étudiants à la réalisation des examens et des soins. Il a pour responsabilité de s'assurer que le dossier et les feuilles d'examens sont correctement remplis et que l'ordonnance est correctement rédigée.

Il a pour responsabilité de transmettre par la suite les résultats des analyses après en avoir informé si nécessaire l'enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations aux propriétaires et de faire suivre le dossier au vétérinaire référent si nécessaire.

L'interne de Consultation Générale est d'astreinte de seconde ligne pour les urgences de jour.

#### *2.3.2. Consultations spécialisées/Imagerie médicale*

L'enseignant-chercheur ou consultant responsable de la consultation attribue les cas à un T1 pro ou à un interne qui auront le même niveau de responsabilité. Ils assurent l'examen clinique, la présentation du cas et les examens complémentaires et soins à effectuer sous la responsabilité exclusive du clinicien responsable de la consultation. Un chargé de consultations aura le rôle classiquement attribué aux internes pour les consultations non spécialisées.

### 2.3.3. Consultations de Médecine Préventive et Médecine générale.

Cette dénomination recouvre deux types d'activités :

- Les consultations de médecine préventive proprement dite qui associe, dans une étroite collaboration, la vaccinologie, la parasitologie, la reproduction, le comportement et la nutrition ;
- Les consultations de médecine générale qui reçoivent des cas cliniques simples qui sont, selon leur nature, soit traités en intégralité dans ce service, soit référés aux consultations spécialisées.

Ces deux types d'activités sont organisées sur des demi-journées différentes afin d'éviter autant que possible l'entrecroisement des circulations animaux sains-animaux malades et d'optimiser l'utilisation des locaux disponibles.

Les internes participent aux deux types d'activités sous la responsabilité et le contrôle des enseignants-chercheurs et en étroite coordination avec le chargé de consultations.

#### 2.3.3.1. Médecine préventive

Les internes interviennent sous la responsabilité et le contrôle des enseignants-chercheurs de médecine préventive et des chargés de consultations.

Les enseignants-chercheurs de Médecine préventive définissent une rotation des internes qui leur permettra de participer aux différentes activités avec le maximum de bénéfice pour leur formation. Au cours de ces consultations, les internes participent, en collaboration avec les enseignants-chercheurs et les chargés de consultations, à l'encadrement des étudiants de deuxième et troisième cycle.

Les internes participent au bon fonctionnement administratif et logistique des cliniques.

Ils assurent l'entière responsabilité de la bonne tenue des dossiers cliniques. Ils établissent les devis, s'assurent du paiement des factures, remplissent les feuilles d'examen complémentaires, vérifient que les résultats des examens sont présents dans les dossiers, rédigent les courriers aux vétérinaires et propriétaires, contrôlent la rédaction des ordonnances (posologie, présentation,...) sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur ou d'un chargé de consultations.

**La signature des documents officiels et réglementaires (passeports, certificats de vaccination antirabique, documents d'identification, carnets de santé, surveillance d'animaux mordeurs, etc.) reste de la seule compétence et responsabilité des enseignants-chercheurs et chargés de consultations, éventuellement inscrits à l'Ordre des vétérinaires, quand cette inscription est obligatoire.**

Ils assurent la transmission des informations, en particulier les communications téléphoniques avec les propriétaires d'animaux suivis à l'école, les vétérinaires référents et les propriétaires ou vétérinaires désirant des informations, sous la responsabilité d'un enseignant-chercheur ou d'un chargé de consultations.

#### 2.3.3.2. Médecine générale

Les internes interviennent sous la responsabilité et le contrôle des enseignants-chercheurs de Médecine Préventive et de Médecine Interne, en collaboration avec le chargé de consultations de Médecine Préventive et Médecine générale.

Afin de préserver l'intérêt pédagogique de ces consultations pour chacune des catégories d'étudiants qui y participent, le calendrier des rotations, les prises de rendez-vous et l'utilisation des locaux disponibles seront gérés de façon que l'interne puisse intervenir selon deux modalités.

- a) Pour un certain nombre de cas, l'interne intervient avec le plus grand degré d'autonomie possible. Il encadre un étudiant de troisième cycle et un étudiant de deuxième cycle (dans la mesure des disponibilités). Il assure l'intégralité de la consultation de l'accueil du client à la fin des actes, à leur facturation et à leur règlement. S'il juge ses compétences dépassées, il lui appartient de faire appel à un enseignant-chercheur, un résident ou un chargé de consultation de la discipline « ad hoc » pour obtenir de l'aide.
- b) Il intervient, en appui de l'enseignant-chercheur ou du chargé de consultations, dans l'encadrement des étudiants de troisième et deuxième cycles : réception des clients, aide aux étudiants pour l'examen clinique, le choix des examens complémentaires, la réalisation des actes, les prescriptions, la rédaction des ordonnances, etc.

Dans les deux cas, il est impératif que l'interne assure la rédaction d'un compte rendu clinique complet (Clovis) afin que les enseignants-chercheurs et le chargé de consultations puissent assurer le suivi de l'animal dans les semaines suivantes (les internes changeant chaque semaine).

Par ailleurs, au plan pédagogique, selon un calendrier qui reste à définir :

- dans le cadre de l'auto-formation, les internes présenteront des cas cliniques qu'ils ont traités ;
- ils encadreront les étudiants de troisième et deuxième cycles pour la préparation des cas cliniques que ceux-ci auront à présenter et participeront à l'évaluation de ces présentations en collaboration avec les enseignants-chercheurs et les chargés de consultations.

#### 2.3.4. Stage en Dermatologie

Les consultations de dermatologie ont lieu tous les matins du lundi au vendredi. Les examens complémentaires longs ou nécessitant une tranquillisation sont reportés l'après-midi 3 jours par semaine.

L'interne au même titre que les T1pro « projet personnel dermatologie » est réparti alternativement dans les postes suivants :

- la prise en charge des clients : l'interne est responsable du cas et encadre les étudiants de second cycle. Il les aide au besoin pour l'examen clinique, pour établir les hypothèses diagnostiques et pour réaliser les examens complémentaires utiles. Lors du passage devant le consultant, il participe à la discussion clinique et propose une thérapeutique adaptée. Une importance particulière est attachée à la bonne gestion des cas nécessitant l'intervention de multiples disciplines. L'interne est dans ce cas un intermédiaire privilégié pour exposer le cas dans la consultation d'un autre service. En cas d'hospitalisation, il en est responsable. Il est enfin responsable de la bonne tenue du dossier médical (papier et informatique).
- le laboratoire : l'interne réalise et interprète les examens de laboratoire demandés en interne ou par les autres services (cytologie de surface, raclage, examen trichoscopique, coproscopie, ...). Il confronte ses résultats à l'avis du consultant qui les valide.
- La réalisation des examens complémentaires différés: l'interne réalise les examens complémentaires sous la direction du consultant (biopsie, IDR, examen auriculaire sous AG, ...)

L'interne assiste à la ronde hebdomadaire de dermatologie lors de laquelle des présentations de cas ou des mises au point sur certaines affections ou thérapeutiques sont exposées par les T1pro « projet personnel dermatologie ». L'interne fera lui-même une présentation en fin de stage sur un sujet qui lui sera attribué en début de stage. Il dispose d'une après-midi libre par semaine pour préparer ce travail. Le mercredi après-midi est réservé aux séminaires des internes.

#### 2.4. Secteur 4 - Stage aux urgences

Deux internes sont affectés aux urgences.

L'interne en rotation de première ligne d'urgence ou U1 est présent aux urgences 24h/24h à compter du vendredi 18h et jusqu'au lundi suivant à 8h. A partir du lundi et jusqu'au vendredi 18 h, l'interne U1 est en charge de la réception et du tri des urgences de 8h à 19h. L'interne de seconde ligne d'urgence ou U2 assure les soins continus et les examens complémentaires aux urgences de jour du lundi au vendredi inclus et 22h/24h. L'interne U2 dispose de 2h de 8h à 10h le matin des mardi, mercredi, jeudi et vendredi. L'interne de seconde ligne d'urgence ou U2 est d'astreinte de seconde ligne pour les urgences du week-end du vendredi 18h au lundi 8h. Il est tenu de laisser un numéro de téléphone permettant de le joindre afin qu'il puisse venir rapidement (moins de 20 minutes) sur le site en cas de nécessité lorsque l'équipe d'urgence U1 est déjà mobilisée. Ce type de fonctionnement nécessite une complémentarité totale et une communication excellente entre les internes U1 et U2. Les internes sont évalués sur ces aptitudes car elles font partie des acquis qu'on est en droit d'attendre d'un futur diplômé de l'internat.

L'interne d'urgence U1 ou U2 doit se conformer aux règles de fonctionnement ci-dessous.

Il reçoit les propriétaires et les animaux malades envoyés par un vétérinaire référent, arrivés à l'Ecole ou suivis dans l'établissement. Il doit pouvoir être contacté par le secrétariat afin de répondre à des propriétaires demandant une admission en urgence au téléphone afin de déterminer le caractère urgent ou non de la consultation ; il peut également être affecté par un enseignant-chercheur ou un chargé de consultations sur des cas urgents présentés spontanément ou provenant des différentes consultations.

Il encadre et gère l'équipe soignante composée des étudiants de T1 pro et de second cycle dont il a la responsabilité. Il réalise avec eux le recueil des commémoratifs et de l'anamnèse, l'examen clinique, puis établit un diagnostic différentiel, décide des examens complémentaires à effectuer et des soins à mettre en place. Il propose au propriétaire un devis. Si ce dernier accepte, il doit verser des arrhes avant son départ. Les examens et soins sont ensuite effectués par toute l'équipe des urgences aidée en cas de besoin par des cliniciens spécialisés (enseignant-chercheur, résident ou chargé de consultations). L'interne est maître du cas qu'il prend en charge.

En cas de difficulté pendant les heures ouvrables, il a accès selon son jugement à trois types d'expertises : anesthésie-réanimation, chirurgie et médecine interne. Il devra consulter soit l'anesthésiste-réanimateur d'astreinte, soit le clinicien de consultation en chirurgie ou d'astreinte en médecine interne. Si une de ces personnes n'est pas disponible pour aider l'interne dans les délais nécessaires, elle devra l'orienter vers un autre clinicien (en d'autres termes, l'interne ne choisit pas la personne à laquelle il s'adresse mais la discipline pour laquelle il cherche une expertise).

En cas de difficulté en dehors des heures ouvrables, il appelle immédiatement le chargé de consultations de garde de la discipline ad-hoc qui pourra à son tour faire appel à un enseignant-chercheur en cas de nécessité.

En cas d'hospitalisation vers un autre service, l'animal **doit** être transféré **par l'interne d'urgence qui l'a pris en charge** dans le secteur *ad hoc*. Ce transfert a lieu i) vers le secteur médical au moment des rondes le matin à 8h ou l'après-midi à 14h du lundi au vendredi inclus et ii) vers le secteur chirurgical lors de la ronde du matin à 7h45 (les lundi, mardi, mercredi et vendredi matins) ou avec le chargé de consultation des hôpitaux de chirurgie l'après midi et le jeudi matin. L'interne s'assure que les dossiers sont remplis et le vétérinaire référent ainsi que le propriétaire informés de l'état de l'animal et de l'identité de leurs nouveaux interlocuteurs au moment du transfert. Il n'y a pas de transfert du vendredi soir au dimanche soir sauf cas exceptionnel.

Il transmet chaque matin les comptes-rendus synthétiques avec le document Clovis *ad hoc* à l'enseignant-chercheur d'anesthésie-réanimation, informe le secteur responsable et s'assure en quittant la salle d'urgence que tout est en place (pas de vol), qu'elle est dans un état correct et qu'il n'y a aucun instrument ou ustensile dangereux pour le personnel de nettoyage.

Les internes avec le T1 pro d'urgence participent à la ronde clinique hebdomadaire d'anesthésie-réanimation-urgences. L'équipe doit présenter au moins un cas clinique synthétique et documenté par semaine.

## **CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'INTERNAT**

Le fonctionnement de l'internat doit être régi par un cadre réglementaire précis. En effet, cette formation débouche vers un diplôme dont la valeur est directement liée aux qualités professionnelles de nos internes au terme de leur formation. Même si c'est le terrain qui définit cette valeur, le cadre de la formation est un point important.

### **1. Comité de Pilotage de l'Internat**

L'internat est contrôlé dans l'établissement par un comité de pilotage qui est un groupe de travail issu du Département des Sciences Cliniques des Animaux de compagnie et de sport. Ce comité de pilotage élit en

son sein un président renouvelé chaque année et propose au Département les règles de fonctionnement de l'internat et l'organisation de la sélection, du suivi et de l'évaluation des internes.

Le comité de pilotage est composé des enseignants-chercheurs suivants : Jean-Pierre Braun, Roland Darré, Armelle Diquélou, Olivier Dossin, Marc Henroteaux, Guy-Pierre Martineau, Didier Mathon, Patricia Meynaud, Brice Reynolds, Cathy Trumel et Patrick Verwaerde.

## **2. Nombre de places – Durée de la formation**

Le nombre de places d'internes est établi tous les ans par le Comité de Pilotage de l'Internat. Pour l'année universitaire 2006-2007, 12 places d'internes ont été ouvertes à la formation.

Le programme d'Internat en Clinique des Animaux de compagnie est une formation de 12 mois temps plein.

Le temps de présence des internes en "immersion totale" en clinique est de 52 semaines.

Durée du programme : 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 31 juillet 2008 (1 mois de congés).

## **3. Modalités de sélection**

**Le pré-requis demandé lors de l'inscription à l'examen ou à défaut lors de l'admission à l'ENV Toulouse est le permis d'imprimer de la thèse de doctorat vétérinaire.**

Le recrutement des internes en clinique des animaux de compagnie est commun aux quatre Ecoles Vétérinaires françaises. Toutes les informations sont disponibles sur le site [www.vet-nantes.fr](http://www.vet-nantes.fr) (suivre le chemin vers concours commun d'internat en clinique des animaux de compagnie). La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 janvier 2007.

## **4. Modalités de suivi des internes**

Chaque interne a un tuteur qui est responsable du suivi de son étudiant. Le comité de pilotage se réunit au cours de l'année pour faire le point sur le suivi des internes. Les éléments du suivi sont principalement le cahier des cas et d'actes cliniques, l'appréciation du tuteur sur la qualité du travail fourni et le comportement de l'interne. L'avancée des travaux de présentation (synthèse bibliographique et cas clinique rédigé) est également contrôlée.

## **5. Modalités d'exclusion des internes**

Lorsque l'interne ne respecte pas ses missions ou commet des erreurs graves de comportement, il peut être exclu selon des modalités identiques à celles des étudiants de l'établissement après avis du comité de pilotage et du tuteur.

## **6. Modalités d'évaluation des internes**

Les internes sont évalués par :

- leur cahier de cas et d'actes cliniques,
- leur comportement en clinique (dynamisme, implication, animation des équipes qui leur sont confiées, ...),
- leurs présentations orales (synthèse bibliographique et cas clinique).

Chaque point est affecté d'un coefficient 1.

Le cas clinique est présenté devant un jury désigné par le Comité de Pilotage de l'Internat.

Le redoublement est impossible.

## **7. Modalités d'évaluation de la formation par les internes**

Les internes évaluent également la formation qui leur est dispensée. Une grille d'évaluation leur est proposée à l'issue du premier trimestre puis à la fin de l'année de formation.

## 8. Autorisations d'absence

Aucune autorisation d'absence ne peut être accordée, sauf de manière exceptionnelle et ce uniquement par le Président du Comité de Pilotage.

## 9. Diplôme

La réussite des internes aux différentes évaluations est sanctionnée par le diplôme "d'ancien interne de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse".

---

## **RENSEIGNEMENTS**

### **ENSEIGNEMENT**

**Olivier Dossin**, Président du Comité de Pilotage de l'Internat

Unité de Médecine interne

Tél. 33 (0) 561.19.38.30 - Fax 33 (0) 561.19.32.03

Courriel : o.dossin@envt.fr

### **ADMINISTRATION**

**Patricia Bolloré**, Secrétariat de l'internat des Animaux de compagnie

Unité de Médecine interne

Tél. 33 (0) 561.19.32.23 - Fax 33 (0) 561.19.32.03

Courriel : p.bollore@envt.fr

## ANNEXE

*INTERNAT Animaux de Compagnie - 2006-2007*

Programme des différentes rotations des internes à partir de juillet 2006

2007

  
↓

Semaine	27	28	29	30	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	2	3	4	5
Interne 1	Médecine Interne								CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1	CSI	U1	MG	HC	U2	CSI	A	MG	U1
Interne 2	Médecine Interne								U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1	MG	U1	MG	HC	U2	CSI	A	MG
Interne 3	Chirurgie								MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG	HC	MG	U1	MG	HC	U2	CSI	A
Interne 4	Chirurgie								U2	MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2	CSI	A	MG	U1	MG	HC	U2	CSI
Interne 5	CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1	CSI	Médecine Interne								U2	CSI	A	MG	U1	MG	HC	U2
Interne 6	U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1	Médecine Interne								MG	U2	CSI	A	MG	U1	MG	HC
Interne 7	MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG	Chirurgie								A	HC	U2	CSI	Dermatologie			
Interne 8	U2	MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2	Chirurgie								Dermatologie				A	MG	U1	MG
Interne 9	MG	U2	MG	U1	CSI	A	HC	MG	MG	U2	MG	U1	Dermatologie				Médecine Interne							
Interne 10	HC	MG	U2	MG	U1	CSI	A	HC	Dermatologie				CSI	A	HC	MG	Médecine Interne							
Interne 11	A	HC	MG	U2	Dermatologie				HC	MG	U2	MG	U1	CSI	A	HC	Chirurgie							
Interne 12	Dermatologie				MG	U1	CSI	A	A	HC	MG	U2	MG	U1	CSI	A	Chirurgie							

  

Semaine	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Interne 1	Chirurgie								MG	U2	MG	U1	CSI	A	HC	MG	A	HC	MG	U2	Dermatologie			
Interne 2	Chirurgie								HC	MG	U2	MG	U1	CSI	A	HC	Dermatologie				MG	U1	CSI	A
Interne 3	Médecine Interne								A	HC	MG	U2	Dermatologie				CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1	CSI
Interne 4	Médecine Interne								Dermatologie				MG	U1	CSI	A	U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1
Interne 5	Dermatologie				U2	MG	U1	CSI	Chirurgie								MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG
Interne 6	A	HC	MG	HC	Dermatologie				Chirurgie								U2	MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2
Interne 7	U1	CSI	A	MG	HC	U2	MG	U1	Médecine Interne								MG	U2	MG	U1	CSI	A	HC	MG
Interne 8	MG	U1	CSI	A	MG	HC	U2	MG	Médecine Interne								HC	MG	U2	MG	U1	CSI	A	HC
Interne 9	U2	MG	U1	CSI	A	MG	HC	U2	CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1	CSI	Chirurgie							
Interne 10	MG	U2	MG	U1	CSI	A	MG	HC	U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG	U1	Chirurgie							
Interne 11	HC	MG	U2	MG	U1	CSI	A	MG	MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2	MG	Médecine Interne							
Interne 12	CSI	A	HC	U2	MG	U1	CSI	A	U2	MG	U1	CSI	A	HC	MG	U2	Médecine Interne							

Les numéros de semaines suivent l'année civile. La dernière semaine de juillet 2007 aura un planning spécifique qui sera fourni en juillet 2007.

U1 : Urgences 1 U2 : Urgences 2 CSI : Consultations spécialisées/Imagerie Médecine : 4 semaines de consultation et 4 semaines d'hôpitaux - planning défini dans l'unité en début de rotation C : Chirurgie (4 semaines de consultation et 4 semaines de bloc - planning défini dans l'unité en début de rotation) HC : Hôpitaux Chirurgie AR : Anesthésie-réanimation Dermatologie : stage de dermatologie MG : stage en médecine générale et préventive	Int 1: Int 2: Int 3: Int 4: Int 5: Int 6: Int 7: Int 8: Int 9: Int 10 : Int 11 : Int 12 :

Rotations Postes	Activités	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Consult Chir (7h45)	Encadrement consultation Chirurgie <i>sauf mercredi</i>	Consultation spécialisée Chirurgie sauf mercredi
Consult Méd (8h30)	Encadrement consultation Médecine	Consultation spécialisée Médecine
Hopitaux Chir (8h30)	Encadrement hôpitaux Chirurgie <i>samedi et dimanche inclus</i>	Retour animaux opérés/ réception hospitalisés/ DAG
Hopitaux Méd (7h45)	Encadrement hôpitaux Médecine <i>samedi et dimanche inclus</i>	Médecine instrumentale/ hôpitaux/ DAG
Urgences 1 (11/24, 24/24)	Réception et tri des urgences jour pendant la semaine/ réception et prise en charge le week-end	
Urgences 2 (astreinte, 22/24)	Prise en charge thérapeutique et diagnostique des urgences de jour/réception nuit pendant la semaine	
Bloc Chir (7h45)	Encadrement chirurgie grand bloc/ chirurgie majeure	Chirurgie majeure/ petit bloc
Anesthésie (8h00)	Encadrement anesthésie grand bloc	Anesthésie petit bloc
Consult spé. / Imagerie	Voir programme ci-dessous	Voir programme ci dessous
Dermatologie (8h)	Encadrement en consultations	Selon programme
Médecine générale (8h)	Encadrement en consultations	Encadrement en consultations

Remarques particulières :

Consultation de chirurgie : le mercredi matin : consultation de cancérologie au même endroit.

Bloc chirurgie : le mercredi matin, en alternance une semaine sur deux, consultation de dentisterie (bâtiment des consultations) et bloc de dentisterie (au bloc chirurgical).

La consultation de gastroentérologie est intégrée à la rotation des consultations de Médecine Interne

*Rotation Consultations spécialisées/Imagerie pour l'Internat 2006-07*

*Planning de la semaine*

<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>8h30</b> Echographie	<b>8h30</b> Ophtalmologie	<b>8h30</b> Ophtalmologie	<b>8h30</b> Echographie	<b>8h30</b> Cardiologie
<b>Cliniques</b>	<b>Cliniques</b>	<b>Cliniques</b>	<b>Cliniques</b>	<b>Cliniques</b>
<b>14h00</b> Ophtalmologie	<b>14h00</b> <i>Libre</i>	<b>13h30</b> Ronde d'anesthésie-réa <b>15h00</b> Conférences/Séminaires <b>Cf planning</b>	<b>14h00</b> Médecine Féline	<b>14h00</b> Laboratoire
<b>Cliniques</b>			<b>Cliniques</b>	<b>Labo des cliniques</b>